



Mulhouse, le 24 octobre 2016

CONVOCACTION à ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

Chers membres,

Conformément à nos statuts, la 59^{ème} Assemblée générale annuelle (Assemblée générale électorale) du Touring Plongée Mulhouse aura lieu le

VENDREDI 25 NOVEMBRE 2016 à 19h00

à la Maison des Associations, 100 avenue de Colmar à MULHOUSE 68100

ORDRE DU JOUR :

1. Approbation du P.V. de la dernière Assemblée Générale
2. Rapport du Président
3. Rapport du Trésorier
 - rapport des réviseurs aux comptes
 - approbation de l'exercice écoulé. Quitus
 - élection (ou réélection) des réviseurs aux comptes pour le nouvel exercice à venir
4. Budget prévisionnel 2017
5. Approbation des rapports des responsables de Commissions :
 - commission technique (Manuel SCHULLER)
 - commission licence (Dominique BANNWARTH)
 - commission matériel (Pascal FISCHER)
 - commission apnée (Arnaud PONCHE)
 - commission médicale (Mathieu VEUILLET)
 - commission hockey sub. (Stéphane BARDET)
6. Remise de distinctions
7. Décharge globale au Comité Directeur

Adresse du siège social: 22f boulevard Stoessel 68200 MULHOUSE
Association inscrite au Tribunal de Mulhouse Vol XLII Folio 31
Affiliation O.M.S. n°149 F.F.E.S.S.M. n° 06.68.131
Agrément Ministère du Temps Libre Jeunesse et Sport n°42.84.68.S

8. Election des membres du Comité Directeur
Renouvellement de l'intégralité des dix membres du Comité Directeur.

Le comité démissionnaire se représente dans son intégralité :

Bannwarth Dominique
Bardet Stéphane
Cordier Carole
Fischer Pascal
Fricker Olivia
Muller Raymond
Ponche Arnaud
Schuller Manuel
Wermuth Michel

Deux nouveaux candidats se présentent :

Bardet Céline
Bonfill Nathalie

9. Points divers

10. Le mot du Président et clôture de la 59^{ème} Assemblée Générale du T.P.M.

11. Le pot de l'amitié.

Recevez, chers membres, l'expression de nos très cordiales et sportives salutations.

Pour le Comité Directeur
Michel WERMUTH
Président du Touring Plongée Mulhouse

Si vous ne pouvez assister personnellement à l'AG, pensez à transmettre votre POUVOIR à une tierce personne. C'est IMPORTANT, non seulement pour les votes mais également pour atteindre le quota de personnes nécessaire à la tenue de l'assemblée générale (nota : 2 pouvoirs maximum par membre).

La présente convocation avec son pouvoir, les rapports et les bilans sont disponibles au format PDF à l'adresse <http://www.tpm68.com/s/content/ag-2016>